



PRATIQUE
40%



THÉORIE
60%

REMETTEZ À NIVEAU LES
COMPÉTENCES DE VOS
CHEFS D'ÉQUIPES SSIAP 2



Formation en intra-entreprise
(dans vos locaux, dates à votre convenance)



Formation en inter-entreprises
(dans un centre proche de chez vous)

OBJECTIF DE LA FORMATION

Cette formation a pour finalité d'assurer une remise à niveaux des chefs d'équipes des Services de Sécurité Incendie et d'Assistance aux Personnes.

PUBLIC

Chefs d'équipe des services de sécurité incendie des Établissements Recevant du Public ou des Immeubles de Grande Hauteur titulaires du diplôme SSIAP 2 ayant dépassé la date limite de recyclage ou ne pouvant justifier d'au moins 1 607 heures d'activité de chef d'équipe durant les trente-six derniers mois.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Être capable de faire respecter l'hygiène et la sécurité au travail dans ses aspects de sécurité incendie.
- Être capable de manager l'équipe de sécurité.
- Être capable d'assurer la formation du personnel en matière de sécurité contre l'incendie.
- Être capable de gérer la prévision technique encadrée par les règlements de sécurité (lecture et manipulation des tableaux de signalisation, délivrance des permis feux...).
- Être capable de réaliser l'entretien élémentaire des moyens concourant à la sécurité incendie.
- Être capable de porter assistance aux personnes lors de situations d'urgence.
- Être capable de participer à l'exploitation du PC de sécurité incendie.

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

Remise d'un livret de plus de 190 pages couleur reprenant le contenu de la formation à chaque apprenant

Cours richement illustrés et interactifs, adaptés au contexte professionnel.

ORGANISATION DE LA FORMATION

PRÉREQUIS

Être titulaire du diplôme SSIAP 2 ou équivalent
Aptitude médicale de moins de 3 mois
Titulaire du PSC1 (moins de 2 ans) ou
du SST/PSE valide

DURÉE

21 heures (soit 3 jours)

EFFECTIF

Effectif minimum : 2 apprenant
Effectif maximum : 15 apprenants

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

14 heures (soit 2 jours) tous les 36 mois

ATTRIBUTION FINALE

Attestation de fin de formation

ORGANISME DE DÉLIVRANCE

SOFIS

RÉFÉRENCES RÉGLEMENTAIRES

Arrêté du 25 juin 1980
Arrêté du 02 mai 2005

ENGAGEMENT QUALITÉ SOFIS



Préfecture du
Morbihan
Agrément SSIAP
n°5604

SÉCURITÉ INCENDIE



INTERVENANT(S)

Formateur titulaire du SSIAP 3



APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Exposés interactifs, démonstrations par le formateur, travaux en sous-groupes, études de cas, exercices sur feux réels



CONDITIONS D'ÉVALUATION

Évaluation théorique :

Validation par un examen « blanc » par un
Questionnaire à Choix Multiples

Évaluation pratique :

Sommative lors des mises en situation



PROGRAMME

PARTIE THÉORIQUE | 60%

Fondamentaux de sécurité incendie en ERP et IGH

- Évacuation du public et des occupants
- Accessibilité et mise en service des moyens de secours

Principes généraux de sécurité incendie

- Implantation, desserte et voiries des bâtiments
- Isolement et matériaux de construction
- Cloisonnement et aménagement
- Dégagement et désenfumage
- Éclairage normal et de sécurité
- Installations techniques
- Moyens de secours et alarme
- Spécificités des ERP et IGH

Évolution de la réglementation en matière de prévention

- Évolution de la réglementation (nouveaux textes,...)
- Accessibilité du public

Évolution de la réglementation en matière de moyens de secours

- Les agents extincteurs
- Le Système de sécurité incendie
- Les moyens de secours

Gestion du poste central de sécurité en situation de crise

- Gestion d'une alarme
- Alerte des sapeurs-pompiers
- Réception des secours (ERP/IGH)
- Gestion d'une évacuation
- Compte-rendu à la hiérarchie

Formation des agents de l'équipe

- Les méthodes pédagogiques
- La pratique de l'animation
- Le déroulement chronologique d'une séance

Organisation, fonctionnement et gestion des conflits de l'équipe

- Organiser l'accueil d'un nouvel agent
- Motiver son équipe et organiser des exercices quotidiens
- Gérer les conflits
- Gestion des documents administratifs

PARTIE PRATIQUE | 40%

Mises en situation d'intervention

- Levée de doute / Évacuation des occupants et prise en charge d'une victime / Utilisation des moyens de communication mobiles / Traitement d'un conflit / Gestion d'un incident et application des consignes

Mise en œuvre par chaque stagiaire en équipe constituée

- D'un RIA par des cheminements non rectilignes,
- De l'évacuation d'une victime dans un local enfumé
- De manipulation d'extincteurs en situation réelle

Organisation et animation d'une séance de formation